



Urgent..résiliation du bail avec absence d'un des deux locataires

Par **ssou**, le **14/03/2008** à **05:14**

bonjour à tous,

Mon ami et moi devons résilier notre bail aujourd'hui .Travaillant à l'heure du rdv fixé,dois-je faire une lettre de procuration ou mon absence à la signature est sans conséquences à partir du moment où un des deux locataire est présent?

merci d'avance pour vos réponses